CN D
APPEL À COMMUNICATION

Colloque international

« Danse et pouvoir ; pouvoir(s) de la danse »

Bibliothèque nationale de France, Paris
19 > 20.11.2027

En 2001, le séminaire « Danse et politique », organisé par le CN D et le Mas de la danse, témoignait de la nécessité de saisir la part du politique dans la danse[1] . Vingt-cinq ans plus tard, le colloque « Danse et pouvoir ; pouvoir(s) de la danse » entend réinvestir cette question en l'éclairant à travers un autre prisme : celui du pouvoir.

Centre national de la danse
cnd.fr
magazine.cnd.fr

Ce colloque international propose d'interroger les rapports multiples que les pratiques en danse, professionnelles comme amateurs – qu'elles relèvent de la création, de l'interprétation, de la transmission ou de la recherche – entretiennent avec les différentes formes de pouvoir. Il souhaite explorer ces rapports selon la double perspective que condense son intitulé : en appréhendant aussi bien les façons dont la danse est traversée et façonnée par le pouvoir que les formes de pouvoir qu'elle est elle-même susceptible de mobiliser, de réinvestir ou d'inventer. Ce faisant, il adresse cette double question à la diversité des esthétiques que recouvre le terme « danse » ainsi qu'aux différents contextes artistiques, sociaux et politiques dans lesquels ces esthétiques se déploient.

Interroger les pouvoirs à l'œuvre en danse suppose de mettre à distance la conception d'un pouvoir comme propriété que certains et certaines détiendraient et dont d'autres seraient dépourvus, ou dont les modes d'exercice se limiteraient aux cadres des institutions étatiques. L'usage du terme invite ici à envisager le pouvoir en termes de rapports de force multiples qui traversent, à différentes échelles, l'ensemble des relations structurant la vie en société[2]. Au-delà des modalités les plus visibles de l'exercice du pouvoir, cette conception relationnelle laisse entrevoir des formes plus diffuses de régulation, de contrôle et de normalisation, qui prennent les corps pour objets ou pour cibles. Dans le même mouvement, elle permet aussi d'appréhender des pratiques qui cherchent, au moyen des corps et des gestes, à déjouer ces formes de pouvoir, voire à transformer leurs modes d'exercice[3].

Nous aurions d'un côté un pouvoir compris comme force qui s'exerce sur quelque chose ou quelqu'un, susceptible de relever de logiques de domination ; et de l'autre, le pouvoir comme puissance générative liée aux capacités de faire et d'agir, davantage associée à des processus d'émancipation et de résistance. La mise en regard de ces deux registres du pouvoir risque toutefois de les faire apparaître comme deux pôles diamétralement opposés : les forces qui contraignent ou écrasent d'un côté, celles qui libèrent ou émancipent de l'autre.

L'un des enjeux du colloque vise justement à tenter d'habiter cette zone trouble depuis les savoirs propres à la danse, à complexifier cette polarité en interrogeant les points de friction et les ambivalences qui s'y jouent. Comment les pratiques chorégraphiques déplacent-elles les normes qui les façonnent, sans pour autant s'en affranchir tout à fait ? Par quelles stratégies résistent-elles à la récupération ou à la neutralisation de leurs formes contestataires par les pouvoirs institués ? Plus largement, à quelles conditions, depuis quelles positions et selon quels critères une danse peut-elle être qualifiée de révolutionnaire, d'émancipatrice ou, au contraire, de réactionnaire ?

Alors que les replis nationalistes et identitaires gagnent du terrain, que les rapports sociaux et au vivant se brutalisent, que les moyens consacrés à la culture et à la recherche diminuent, ces questions revêtent une acuité particulière. Le colloque vise moins à dénoncer ou à célébrer les pouvoirs à l'œuvre en danse qu'à étudier les moyens par lesquels ces forces agissent et s'affrontent, les conditions dans lesquelles elles deviennent visibles, ainsi que leurs effets et leurs limites.

Cette rencontre sera l'occasion de croiser une pluralité de regards, de savoirs et d'expériences permettant de saisir les formes historiques et contemporaines du pouvoir en danse selon différents degrés d'analyse : de l'échelle micrologique de ce qui se joue dans les corps et les gestes, à l'échelle macrologique des institutions et des politiques culturelles, en passant par les processus de création et de transmission, les modes d'organisation et de rapport au travail du milieu chorégraphique.

Pleinement conscient des enjeux que l'inscription institutionnelle de cet événement peut soulever, le comité scientifique ne prétend pas s'extirper des rapports de forces qui le traversent. Il entend discuter, au sein du colloque, les points de frictions qu'il propose lui-même d'étudier. Ce faisant, il accordera une importance particulière à multiplier les perspectives et à faire circuler la parole de manière horizontale.

1. Face aux grands bouleversements du siècle : la Première Guerre mondiale, la révolution bolchevique, la crise de 1929, le bombardement d'Hiroshima. Voir : F. Pouillaude, D. Dupuy et C. Rabant (dir.), *Danse et politique. Démarche artistique et contexte historique* (2003). Le Mas de la danse (1997-2008) est un centre d'études et de recherche en danse contemporaine créé par le couple de chorégraphes Françoise et Dominique Dupuy, figures majeures de la danse moderne en France.

2. L'usage de la notion de pouvoir s'inscrit ici dans le prolongement de la conceptualisation qu'en propose Michel Foucault. Voir : Michel Foucault, *Surveiller et Punir* (1975).

3. Judith Butler, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion* (2005) et Michel Foucault, *Histoire de la sexualité III. Le Souci de soi* (1997).

Le colloque s'ouvre ainsi à la diversité des aires géographiques, des contextes historiques, économiques, politiques et artistiques, ainsi que des approches disciplinaires – entre autres et sans prétendre à l'exhaustivité : les études en danse, l'analyse du mouvement, l'histoire, l'anthropologie, les études de genre et les études décoloniales, les *performance studies*, la *practice-based research* ou encore la sociologie. À cet égard, cet appel paraît simultanément en plusieurs langues et invite les participantes et participants à intervenir selon différents formats, incluant des modalités performatives et dialogiques.

Les communications pourront s'articuler autour de plusieurs axes :

AXE 1
Danses et pouvoir d'agir : le pouvoir du sensible

Cet axe propose d'explorer comment les danses peuvent travailler, contester ou déjouer les logiques du « pouvoir sur[4] », au travers d'agencements collectifs, et de leurs manières propres de « faire avec » : avec d'autres corps, avec l'espace, le temps, le vivant. En accordant une attention particulière à l'esthétique, entendue comme le travail du sensible, cet axe s'intéresse aux gestes et aux protocoles qui, déployés au sein des pratiques chorégraphiques, sont susceptibles de faire émerger des formes collectives du sentir, du faire et de l'agir. Quel pouvoir d'agir s'invente spécifiquement en danse ? Par quels moyens la danse participe-t-elle à la fabrique du commun ?

Les phénomènes de circulation, de contagion ou de transmission des gestes, qu'ils se déploient dans des espaces physiques ou numériques, constituent à cet égard un premier champ d'investigation. À quelles conditions la circulation, la réinterprétation et la réactivation des gestes peuvent-elles transformer nos manières de percevoir le monde et contribuer à la fabrication de puissances collectives ? Comment les situations de transmission et d'apprentissage en danse participent-elles à la reproduction, à la négociation ou au déplacement des rapports de pouvoir ?

Un autre champ concerne la fabrique des œuvres et la manière dont les savoirs d'artistes et de pédagogues agissent sur les dimensions collectives de l'expérience sensible. Par quels dispositifs la fabrique chorégraphique peut-elle contribuer à se déprendre des logiques de prise de pouvoir individuelle et à inventer d'autres manières de faire communauté ?

Une attention particulière pourra, entre autres, être accordée aux pratiques de la danse et du geste développées dans des contextes de soin, d'enfermement ou d'accueil, avec des groupes socialement vulnérabilisés. À quelles conditions ces pratiques ouvrent-elles des espaces d'hospitalité et de solidarité ? Par quels moyens agissent-elles sur le sentiment d'appartenance ?

Enfin, cet axe invite à interroger et à reconnaître les limites de « ce que peut la danse » face à l'ancrage durable des rapports de domination et aux situations d'urgence politique que nous traversons. Quels limites, écueils ou paradoxes traversent ces différentes pratiques ? Comment saisir et mettre en débat les *impouvoirs* de la danse ?

AXE 2
Danses et fabrique de contre-pouvoirs : mémoire, histoire et récits

La mémoire de la danse est un lieu de construction de récits traversés par des rapports de pouvoir. Tandis que certaines de ces mémoires sont préservées et consacrées par des récits historiques hégémoniques, d'autres sont minorées, marginalisées ou effacées. Cet axe propose d'interroger l'histoire de la danse comme lieu d'exercice du pouvoir, mais aussi comme espace de contre-pouvoir : décentrer les récits dominants permet de mettre au jour les catégories qui les sous-tendent. Comment les danseurs et danseuses et les chercheurs et chercheuses en danse participent-ils à faire de l'histoire de la danse un chantier lui-même en mouvement ? À la croisée de l'intime et du social, des artistes chorégraphiques font des corps et des gestes des lieux de transmission et de réinvention des mémoires collectives. De quelle manière les protocoles mis en place permettent-ils de réactiver des mémoires effacées et de faire émerger dans le présent des gestes oubliés ? Comment ces dispositifs interrogent-ils et déplacent-ils la notion même d'archive ?

4. Sur la notion de « pouvoir sur », voir : *Starhawk, Rêver l'obscur. Femmes, magie et politique* (2015). Les différentes dimensions du pouvoir d'agir développées par Starhawk ont notamment été étudiées au prisme de l'analyse d'œuvres chorégraphiques dans le cadre du séminaire « Danse(s) et pouvoir d'agir », assuré par Isabelle Ginot et Isabelle Launay au sein du master Danse de l'université Paris 8 (2020-2022).

Cet axe soulève également des interrogations sur la manière dont les héritages du colonialisme et les logiques du capitalisme racial s'exercent sur les processus de circulation et de conservation des danses. Qui a droit à la mémoire ? Quelles danses, quelles pratiques et quelles traces sont constituées en archives ou reconnues comme patrimoine ? Lesquelles en sont exclues ? Quels rapports de force orientent ces processus de légitimation et de délégitimation ?

Il pourra enfin s'ouvrir aux manières dont certaines pratiques et esthétiques chorégraphiques portent les traces de l'exclusion et des violences subies par les communautés au sein desquelles elles ont émergé. Comment, par exemple, remobilisent-elles des gestes, des imaginaires et des expériences de violence pour en faire des forces motrices ? Ou, plus largement, que nous apprennent les esthétiques de la danse sur la capacité des corps à rejouer, déjouer ou subvertir les récits et les assignations dont ils portent les traces ?

AXE 3
Danses et prises de pouvoir : normes, répression et résistance

Si, en France, la création de l'Académie royale de danse sous Louis XIV constitue un jalon historique majeur pour examiner les formes de légitimation et d'affichage du pouvoir sur la danse, les rapports entre danse et pouvoirs institués ne revêtent ni une forme unique ni une configuration stable. En tenant compte de la diversité des contextes historiques, sociaux et politiques dans lesquels ces rapports se déploient, cet axe propose d'appréhender les mécanismes et les dispositifs qui leur donnent forme. Il s'agira, d'une part, d'interroger leurs effets sur les corporéités et les esthétiques, ainsi que sur les artistes, les pratiques, les métiers et les formations ; d'autre part, d'appréhender la danse comme un lieu de négociation continue, au sein duquel se reconfigurent les répertoires d'action et les rapports de force.

À ce titre, l'économie constitue une dimension structurante des rapports entre danse et pouvoirs étatiques : elle invite à examiner la façon dont les financements, les politiques publiques et les conditions matérielles de travail déterminent et façonnent les esthétiques, les pratiques et la visibilité des artistes. À quelles conditions les pouvoirs institués protégent-ils les artistes, soutiennent-ils la création et garantissent-ils la pleine liberté de danser ? Si ces pouvoirs agissent aussi par la normalisation des corps et la production de catégories hiérarchisantes, comment les lois, les diplômes et les institutions contribuent-ils à établir ce qui peut être reconnu comme danse, comme métier ou comme formation, et à distribuer reconnaissance et légitimité ? Comment les rapports sociaux façonnent-ils les conditions d'accès aux pratiques et aux formations chorégraphiques ? Quelles formes de marginalisation, d'exclusion ou de précarisation en découlent ?

Dans les régimes autoritaires du passé comme du présent, le pouvoir sur la danse peut s'exercer par la censure, l'interdiction ou la répression. Quels discours politiques ou religieux sous-tendent ces formes de coercition exercées sur les corps ? Sous quelles formes ces discours se réactualisent-ils ? Dans des contextes de dictature, de guerre ou de génocide, quels espaces, quels gestes et quelles formes d'engagement les actrices et acteurs du champ chorégraphique inventent-ils pour y faire face ?

Enfin, ces rapports de force font émerger des tensions, des frictions, des négociations et des résistances entre les acteurs et actrices du champ chorégraphique et les différentes instances du pouvoir institué. À quelles conditions la reconnaissance d'une pratique chorégraphique peut-elle se muer en récupération, son soutien en instrumentalisation et sa valorisation symbolique en appropriation culturelle ? Que devient la danse lorsque, reconnue, financée, elle se trouve à son tour en position de pouvoir ?

Bibliographie indicative

– Achille Mbembe, « Nécropolitique », *Raisons politiques*, n° 21, 2006.
– André Lepecki, *Exhausting Dance: Performance and the Politics of Movement,* Routledge, 2006.
– Anne Pellus (dir.), *Danse et politique : luttes, corporéités, performativités*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2021.
– bell hooks, *Apprendre à transgresser. L'éducation comme pratique de la liberté*, trad. Margaux Portron, Paris, éditions Syllepse / Montréal, M Éditeur, 2019.
– Chowra Makaremi, *Résistances affectives*, Paris, éditions La Découverte, 2025.
– Claudia Palazzolo, *Mise en scène de la danse. Aux Expositions de Paris (1889-1937)*, Paris, L'Œil d'or, 2017.
– Diana Taylor, *Acciones de memoria: Performance, historia, y trauma*, Lima, Fondo Editorial de la Asamblea Nacional de Rectores, 2012.
– Diana Taylor, *The Archive and the Repertoire: Performing Cultural Memory in the Americas*, Durham/Londres, Duke University Press, 2003.
– Elsa Dorlin, *Se défendre, une philosophie de la violence,* Paris, éditions La Découverte, Paris, 2017.
– Emma Bigé, Alice Godfroy, Francesca Falcone et Alessandra Sini (dir.), *La Perspective de la pomme. Histoires, politiques et pratiques du Contact Improvisation*, Paris, Rome, Piretti Editore, 2022.
– Emma Bigé, *Mouvementements. Écopolitique de la danse,* Paris, La Découverte, 2023.
– Frantz, Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Le Seuil, 1952.
– Federica Fratagnoli et Mahalia Lassibille (dir.), *Danser contemporain : gestes croisés d'Afrique et d'Asie du Sud*, Montpellier, Deuxième époque, 2018.
– Felix Guatarri et Suely Rolnik, *Micropolitiques*, trad. par Renaud Barbaras, Paris, Le Seuil, 2011.
– Fernando Lopez, *Flamenco queer*, Paris, L'Arche, 2024.
– Flore Pavy, Voukoum, *Esprits rebelles du carnaval guadeloupéen*, Paris, Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France et des mondes contemporains », 2025.
– Fred Moten, *In the Break: The Aesthetics of the Black Radical Tradition*, University of Minnesota Press, 2003.
– Gerald Siegmund, Stefan Hölscher (dir.), *Dance, Politics & Co-Immunity. Thinking Resistances, Current Perspectives on Politics and Communities in the Art*s, Zürich, Berlin, Diaphanes, 2013.
– Hélène Marquié et Marina Nordera (dir.), « Perspectives genrées sur les femmes dans l'histoire de la danse », *Recherches en danse* [En ligne], n° 3, 2015.
– Hubert Heckmann, *Cancel! De la culture de la censure à l'effacement de la culture*, Paris, éditions Intervalles, 2022.
– Isabelle Launay, *Cultures de l'oubli et citation. II, Les danses d'après*, Pantin, Centre national de la danse, 2019.
– Isabelle Launay, Sylviane Pagès, Mélanie Papin, Guillaume Sintès (dir.), *Danser en 68. Perspectives internationales*, Montpellier, Seconde époque, 2018.
– Isabelle Launay, « La danse moderne " mise au pas " ? À propos de la danse sous le Troisième Reich », In: Isabelle Ginot, Hubert Godard, Isabelle Launay (dir.), *Danse et utopie*. Mobiles n° 1, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 73-106.
– Jacques Derrida, *Mal d'archive : une impression freudienne*, Paris, Galilée, 1995.
– Jacques Rancière, *Le Maître ignorant*, Fayard, 1987.
– Joël Laillier, *Entrer dans la danse. L'envers du Ballet de l'Opéra de Paris*, CNRS Éditions, 2017.

– Judith Butler, *Notes Toward a Performative Theory of Assembly,* Harvard University Press, 2015.
– Judith Butler, *The Psychic Life of Power: Theories in Subjection*, Stanford University Press, 1997.
– Judith Butler, *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, Routledge, 1990.
– Julie Perrin, « Lire Rancière depuis le champ de la danse contemporaine », *Recherches en danse* [En ligne], mis en ligne le 19 janvier 2015.
– Kimberlé W. Crenshaw, « Cartographies des marges », *Cahiers du genre*, n° 39, 2005.
– Laure Guilbert, *Danser avec le Troisième Reich. Les danseurs modernes et le nazisme*, Bruxelles, André Versaille éditeur, 2011.
– Laurence Louppe, « Qu'est-ce qui est politique en danse ? », *Nouvelles de danse*, Bruxelles, Contredanse, n° 30, hiver 1997, pp. 36-41.
– Luar Maria Escobar, « Danser la lutte : féminisme et activisme dans la circulation transnationale d'*Un violador en tu camino* », *Communications*, 115(2), pp. 93-104.
– Marie Bardet, Joanne Clavel, Isabelle Ginot (dir.), *Écosomatiques. Penser l'écologie depuis le geste*, Deuxième époque, 2018.
– Marie Glon et Bianca Maurmayr (dir.), « Danser en lutte », *Communications*, n° 115, 2024.
– Mark Franko, *La Danse comme texte. Idéologies du corps baroque,* Paris, éditions Kargo & L'Éclat, 2005.
– Marie Glon, Vannina Olivesi, Juan Ignacio Vallejos, « Penser l'auteur en danse au XVIII^e siècle », in Vincent Cotro et Catherine Douzou (dir.), *Chemins de la création. Auteur, autorité et pouvoir dans la musique et les arts du spectacle,* Paris, éditions Kimé, 2017, pp. 21-42.
– Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990.
– Michel Foucault, « Le sujet et le pouvoir » (1982), *Dits et écrits*, t. IV, Gallimard, 1994, texte n° 306.
– Michel Foucault, *Histoire de la sexualité III. Le Souci de soi,* Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1997 [1^re éd. 1984].
– Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1975.
– Naomi Macalalad Bragin, *Kinethic California: Dancing Funk and Disco* Era Kinships, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2024.
– Peggy Phelan, *Unmarked: The Politics of Performance*, Routledge, 1993.
– Philippe Colin et Lissell Quiroz, *Pensées décoloniales. Une introduction aux théories critiques d'Amérique latine*, Paris, La Découverte, 2023.
– Philippe Roussin, « Liberté d'expression et nouvelles théories de la censure », in *Communications*, n° 106 (numéro thématique « Post-censure(s) »), 2020.
– Pierre-Emmanuel Sorignet, *Danser. Enquête dans les coulisses d'une vocation*, Paris, La Découverte, 2010.
– Rachele Borghi, « Éloge des marges : re(ading)tours sur des pratiques minoritaires dans le milieu académique », *Cultures-Kairós*, 9, 2018.
– Randy Martin, *Critical Moves. Dance Studies in Theory and Politics*, Durham, Duke University Press, 1998.
– Sally Banes, "Power and the dancing body/ pouvoir et corps dansant", trad. Isabelle Ginot, In: Isabelle Ginot, Hubert Godard, Isabelle Launay (dir.), *Danse et utopie, Mobiles,* n° 1, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 27-39.
– Sara Ahmed, *Queer Phenomenology. Orientations, objets et autres*, trad. Laurence Brottier, Paris, Le Manuscrit, 2022.
– Starhawk, *Rêver l'obscur. Femmes, magie et politique*, Paris, Cambourakis, 2015.
– Susan Leigh Foster, *Choreographing History*, Indiana University Press, 1995.
– Susan Leigh Foster, « Choreographies of protest », (2003), *MASKA*, 92-93, 2005, pp. 44-52.

– Susan Leight Foster, *Valuing Dance. Commodities and Gifts in Motion*, New York, Oxford University Press, 2019.
– Susanne Franco et Marina Nordera (dir.), Ricordanze. *Memoria in movimento e coreografie della storia*, Torino, UTET Libreria, 2010.
– Sylvia Faure, *Corps, savoir et pouvoir. Sociologie historique du champ chorégraphique*, PUL, 2001.
– Stefano Harney et Fred Moten, *Les Sous-communs. Planification fugitive et étude noire*, préface de Jack Halberstam, traduction collective, Montreuil, Brook, 2022.
– Thérèse Courau, « Introduction. Activisme artistique et renouveau du militantisme en Amérique latine : performer le XXIe siècle », *L'Ordinaire des Amériques*, n° 228, 2022.
– Tobin Siebers, *Disability Aesthetics*, University of Michigan Press, 2010.
– Vladimir Safatle, *La Menace intérieure. Psychanalyse des nouveaux fascismes mondiaux*, Paris, La Découverte, 2027.
– Yves Citton, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Le Seuil, 2014.

Membres du comité scientifique

– **Dieynébou Fofana Ballester**, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation à l'université Paris-Est Créteil
– **Alice Godfroy**, agrégée de lettres et danseuse, maîtresse de conférences en danse à l'université Côte d'Azur
– **Anne Pellus**, maîtresse de conférences en danse à l'université Toulouse Jean-Jaurès
– **Carolina Mahecha Quintero**, artiste chorégraphique, politologue de l'Université nationale de Colombie et docteure en arts du spectacle de l'université Toulouse Jean-Jaurès
– **Betty Tchomanga**, artiste chorégraphique et directrice artistique de la compagnie Gang
– **Hamid Ben Mahi**, danseur, chorégraphe, pédagogue et directeur artistique de la compagnie Hors Série
– **Bruno Benne**, chorégraphe, pédagogue et directeur artistique de la compagnie Beaux-Champs
– **Mickaël Bouffard**, docteur en histoire de l'art et co-directeur scientifique et artistique du Théâtre Molière Sorbonne à Sorbonne université
– **Volmir Cordeiro**, chorégraphe, danseur, chercheur et directeur artistique de la compagnie Donna Volcan
– **Guillaume Sintès**, historien de la danse, maître de conférences à l'université de Strasbourg

Coordination scientifique

– **Laurent Barré**, responsable du service Recherche et Répertoires chorégraphiques, CN D
– **Luar Maria Escobar**, docteure en danse, enseignante et artiste chorégraphique, associée au laboratoire « Danse, Geste et Corporéité » de l'université Paris 8

Modalités de communication

L'appel à communication est ouvert aux artistes, praticiennes et praticiens, chercheuses et chercheurs, doctorantes et doctorants et jeunes docteures et docteurs, pédagogues et autres professionnelles et professionnels.

Le colloque se tiendra en français mais une traduction simultanée pourra être assurée pour les intervenants en anglais ou en espagnol, nous contacter, pour plus de précisions : colloque2027@cnd.fr.

Différents formats d'interventions sont possibles :
1. Intervention au format universitaire (présentation de 20 min., puis 15 min. de discussion) ;
2. Intervention axée sur la pratique dansée : performance, mise en mouvement du public, pratique collective ou autres formats créatifs (35 min. maximum) ;
3. Panels interdisciplinaires en groupe : artistes, pédagogues, praticien·nes, universitaires, etc. (format entre 1h et 1h30 pour 3 à 6 intervenants) ;
4. Création audiovisuelle (de 35 min. maximum) ;
5. Dialogue en binôme autour d'une performance avec retour d'expérience et échange théorique (format 1h).

Sont également bienvenus les formats digitaux ou outils numériques innovants qui font écho de manière créative à ces différentes modalités.

Les propositions (en anglais ou en français) sont à soumettre via le **formulaire en ligne** avant le **6 mars 2027**.

Elles doivent mentionner :
- les nom, prénom, affiliation(s) et coordonnées électroniques du ou des auteur·ices ;
- le titre de la communication ;
- le format d'intervention choisi et l'axe auquel elle se rattache ;
- une proposition rédigée d'environ 3000 signes (espaces comprises), ou, sous format audio (mp3) d'une durée maximale de 5 min. ;
- une notice biographique rédigée d'environ 1000 signes (espaces comprises) ou sous format audio (mp3) d'une durée maximale de 3 min. ;
- la langue envisagée pour la communication (anglais, français).

Un soutien financier sera attribué aux intervenants du colloque (hors chercheurs titulaires). Une aide pour les frais de déplacement et d'hébergement pourra aussi être proposée au cas par cas, en priorité pour les candidats ne bénéficiant pas de soutien institutionnel.

Sélection des candidats et résultats de l'appel : **6 avril 2027**.